

4NGT
Société à responsabilité limitée
au capital de 500 000 euros
Siège social : 1 RUE STEVENSON Pointe des galets ZI N°1
97420 LE PORT
RCS de SAINT DENIS : 481 208 239

PROCES-VERBAL de L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU
22/11/2023

Le 22/11/2023, à 15H30, les associés se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, 1 RUE STEVENSON Pointe des galets ZI N°1 97420 LE PORT,

Chaque associé a été convoqué par la Gérance.

L'assemblée est présidée par Madame NG-THUNE Laurence, Gérante associée présente.

Le président de séance constate que sont présents :

- Monsieur NG-THUNE Jean, présent physiquement à l'assemblée, détenteur de la pleine propriété de 200 parts, deux cents parts sociales ;
- Madame NG-THUNE Joelle Marie-Line, présent physiquement à l'assemblée, détenteur de la pleine propriété de 200 parts, deux cents parts sociales ;
- Madame NG-THUNE Laurence, présent physiquement à l'assemblée, détenteur de la pleine propriété de 300 parts, trois cents parts sociales ;
- Monsieur NG-THUNE Lionel, présent physiquement à l'assemblée, détenteur de la pleine propriété de 300 parts, trois cents parts sociales ;

Total des parts des associés présents ou représentés : 1 000 parts détenues en pleine propriété sur les 1 000 parts composant le capital social.

Le Président de Séance constate que tous les associés sont présents ou représentés et que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le Président déclare que tous les documents prescrits aux articles R 223-18 et R 223-19 du Code de commerce ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

NG 17/11/23



Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2023 et quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat ;
- Mentions des conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, approbation de ces conventions ;
- Questions diverses ;
- Pouvoir en vue des formalités.

Résolution n°1 - Approbation des comptes

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2023 ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2023 lesquels font apparaître un bénéfice de 19 691,82 euros.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve à la gérance pour l'exécution de son mandat au cours dudit exercice.

Cette résolution, soumise au vote, est **adoptée à l'unanimité**.

Résolution n°2 - Affectation du résultat - Distribution de dividendes

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 19 691,82 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 19 691,82 euros.

Affectation

- Au report à nouveau, soit 19 691,82 euros

Solde du report à nouveau, soit **475 066,78** euros

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes, au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, soumise au vote, est **adoptée à l'unanimité**.

13 87 NG

Résolution n°3 – Rémunération de gérance

L'assemblée générale ratifie la rémunération de la gérance au titre de l'exercice clos le 30/06/2022, à savoir :

- Madame Laurence NG-THUNE, au titre de son mandat de co-gérante, a perçu un montant annuel de 45 900 euros ;
- Monsieur Lionel NG-THUNE, au titre de son mandat de co-gérante, a perçu un montant annuel de 37 500 euros ;

Cette résolution, soumise au vote, est **adoptée à l'unanimité**.

Résolution n°4 - Conventions réglementées

L'assemblée générale prend acte qu'aucune convention visée à l'article L 223-19 du Code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

Cette résolution, soumise au vote, est **adoptée à l'unanimité**.

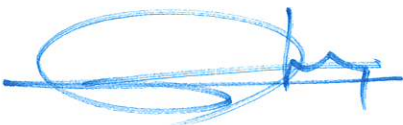
Résolution n°5 - Délégation de pouvoirs en vue d'accomplir des formalités

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

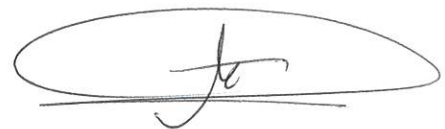
Cette résolution, soumise au vote, est **adoptée à l'unanimité**.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16h00.

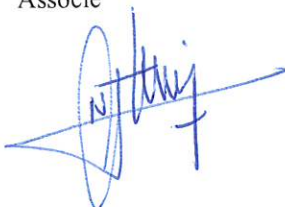
NG-THUNE Laurence
Associée Co-Gérante



NG THUNE Lionel
Associé Co-Gérant



NG-THUNE Jean
Associé



NG THUNE Joelle Marie-Line
Associée



- BILAN ACTIF -

4NGT

du 01/07/2022 au 30/06/2023

	N			N-1
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles (1)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 445,74	1 445,74		
Fonds commercial	231 665,00		231 665,00	231 665,00
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	64 100,00		64 100,00	64 100,00
Constructions	198 805,33	103 191,03	95 614,30	101 003,50
Installations techniques, matériel et outillages industriels	24 616,02	9 047,16	15 568,86	19 866,06
Autres immobilisations corporelles	173 730,77	133 234,04	40 496,73	56 918,74
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participation évaluées selon méthode équivalence				
Autre participations	1 063,89		1 063,89	1 063,89
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 611,22		5 611,22	5 611,22
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	701 037,97	246 917,97	454 120,00	480 228,41
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et approvisionnements	78 961,04		78 961,04	
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	144 188,05		144 188,05	184 746,53
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	153 565,86		153 565,86	170 099,39
Autres créances	38 615,19		38 615,19	40 611,90
Capital souscrit et appelé, non versé				
Trésorerie				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	265 846,01		265 846,01	327 682,65
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	25 603,52		25 603,52	30 661,17
Frais d'émissions d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	706 779,67		706 779,67	753 801,64
TOTAL ACTIF GENERAL	1 407 817,64	246 917,97	1 160 899,67	1 234 030,05
Renvois:				
(1) Dont droit au bail :				
(2) Dont part à moins d'un an :				
(3) Dont part à plus d'un an :				700,65

certifié conforme à l'original



- BILAN PASSIF -

4NGT

du 01/07/2022 au 30/06/2023

	N	N-1
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé: 0)	500 000,00	500 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	50 000,00	50 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	455 374,96	540 928,74
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	19 691,82	-85 553,78
Situation Nette	1 025 066,78	1 005 374,96
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 025 066,78	1 005 374,96
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	20 510,06	35 318,23
Emprunts et dettes financières divers (3)	23 911,47	15 757,70
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 211,91	67 627,71
Dettes fiscales et sociales	45 001,45	107 553,74
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 198,00	2 397,71
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	135 832,89	228 655,09
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF GENERAL	1 160 899,67	1 234 030,05
Renvois :		
(1) Dettes :		
	à Plus d'un an	
	à moins d'un an	
	115 322,83	228 655,09
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque :		
(3) Dont emprunts participatifs :		